

**BUDGET CCAS PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES – MESURES
CONSERVATOIRES 2025**

DELIBERATION N° 02
Date : SAMEDI 18 JANVIER 2025

Rapporteur :
Monsieur Dominique BAERT,
Maire, Président du C.C.A.S.

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise, dans le cas où le budget de la collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, le Maire, Président de droit du CCAS, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, sur autorisation de l'assemblée délibérante, de liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Monsieur le Président propose l'ouverture des crédits suivants pour l'exercice 2025 :

CCAS PRINCIPAL :

Chapitre 16 500 €
Chapitre 20 4 000 €
Chapitre 21 86 000 €

RA ROSELIERE :

Chapitre 16 3 000 €
Chapitre 21 21 200 €

RA TOUQUET :

Chapitre 16 1 000 €
Chapitre 21 30 400 €

RA HOUZARDE :

Chapitre 16 1 600 €
Chapitre 21 18 000 €

RA PARC :

Chapitre 16 2 600 €
Chapitre 21 16 000 €

SSIAD :

Chapitre 21 : 5 600 €

SAD :

Chapitre 21 : 2 500 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application
de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée
par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Wattrelos, le 18/01/2025
Le Maire-Président du CCAS


Dominique BAERT

DEPARTEMENT DU NORD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE WATTRELOS



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

Samedi 18 janvier 2025 – 9h15

Nombre de Conseillers en exercice : 13

Présents : 10

Monsieur Dominique BAERT, Président
Monsieur Benjamin CAILLIERET, Vice-Président

Mesdames, Françoise CLAIS, Jocelyne LEFEVRE, Laureen LEMOINE, Arlette ROUSSEL
Messieurs Daniel BALCAEN, Patrick DUPONCHEEL, Christophe RICCI, Veysal KIRAZ

Administrateurs

Absence excusée avec pouvoir : 02

Pascal LUCAS
Sarah NEYRINCK

Absence excusée sans pouvoir : 01

Laura DELPLANQUE

Absence : 00

Président de séance :

Monsieur Dominique BAERT, Président